

Délibération N°2024.37

JEUDI 17 OCTOBRE 2024 A 18H30

DEPARTEMENT **PAS DE CALAIS** ARRONDISSEMENT **ARRAS**
CANTON **ARRAS-2** Commune d'**ATHIES**

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mélanie PAWLAK, en suite de convocation en date du 10 octobre 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : Mme Mélanie PAWLAK, M. Bernard DURAND, Mme Corinne LEFRANC, M. Guillaume LEFEBVRE, Mme Dominique KOLACZYK, Mme Clotilde LESAIN, M. Anthony LENGLET, M. Gaëtan AMEELE, Mme Pascale BINET

REPRESENTE : M. Maxime GOUBET par M. Guillaume LEFEBVRE, Mme Christine VALLEZ par Mme Corinne LEFRANC, Mme Katarina LESOING par Mme Pascale BINET

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Caroline LEFEBVRE

ABSENTS : M. Laurent CARTIGNY, M. Claude CAUET

est désigné secrétaire de séance : M. Guillaume LEFEBVRE

Objet : Dépôt d'un dossier de demande de subventions pour l'installation de panneaux photovoltaïques

(POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 2)

Madame le Maire expose que dans la continuité des démarches écologiques réalisées par la commune et suite aux études réalisées, des panneaux photovoltaïques à l'espace culturel et à la salle des fêtes vont être installés.

Le coût prévisionnel, sur la base des études s'élève à 60 879,00 € HT soit 73 054,80 € TTC.

La durée d'amortissement des travaux serait de 11 années sans compter les subventions octroyées.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de la Communauté Urbaine d'Arras et du Département.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

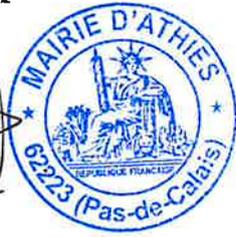
Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements			
Département	FARDA	10 000,00 €	16,43 %
CUA	FONDS DE CONCOURS	18 263,70 €	30,00 %
Auto-financement			
Fonds propres		32 615,30 €	53,57 %
Total HT		60 879,00 €	100,00 %

Le conseil municipal, à 10 voix POUR et 2 abstentions des membres présents décide de

- approuver la réalisation du projet présenté estimé à 60 879,00 € HT
- approuver le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention pour l'installation de panneaux photovoltaïques à la salle des fêtes et à l'espace culturel et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

Le Maire,

Mélanie PAWLAK



Le secrétaire de séance

Guillaume LEFEBVRE

